

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BONS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

L'ŒUVRE DE LA MAJORITÉ

La République Française un peu trop pressée de faire le procès de la majorité républicaine, l'accuse d'avoir manqué à ses engagements, d'avoir fait faillite à son programme.

Voyons ce que vaut l'accusation.

D'abord, prétend-t-on soutenir sérieusement que la majorité aurait pu tenir en une année toutes les promesses faites au corps électoral ? Pour aller aussi vite en besogne, il faudrait tout au moins que l'opposition voulût bien renoncer à son opposition systématique. Or, il n'en est pas tout-à-fait ainsi et s'il ne s'effectue pas plus de travail utile, il faut surtout s'en prendre à ceux qui mettent tout en œuvre, qui ne reculent devant aucune manœuvre, pour rendre stérile le travail parlementaire.

Mais, la majorité, quoiqu'on en dise, fait effort pour tenir ses engagements et il est permis de dire qu'elle y réussit malgré l'obstruction de parti-pris à laquelle elle se heurte.

D'abord, les élections dernières se sont faites sur la loi des associations. Il a fallu prendre parti pour ou contre la Congrégation. Socialistes, radicaux, républicains du « bloc » se sont prononcés pour l'application de la loi de 1901 si vivement combattue par les modérés et les cléricaux. Dira-t-on que, sur ce point, les promesses n'ont point été tenues ? Ce serait de la part des modérés, un grief inattendu.

Reprochera-t-on à la majorité de ne point avoir accompli la séparation des Eglises et de l'Etat. Mais beaucoup de membres de la majorité ne préconisaient pas cette réforme comme immédiate. Beaucoup s'engageaient simplement à la « préparer ». Or, une commission a été nommée ; elle doit même présenter ses conclusions à la rentrée. Elle proposera la dénonciation du Concordat et, au train dont vont les choses, s'il plaît au clergé de continuer sa rébellion, cette réforme, que beaucoup n'espéraient pas si prompt, pourrait fort bien devenir définitive au cours de cette législature.

Dira-t-on que les promesses faites au point de vue des réformes fiscales, ont été perdues de vue ? Ce serait encore une inexactitude. C'est le gouvernement lui-même qui a déposé un projet d'impôt sur le revenu que la majorité fera certainement aboutir.

Au point de vue social, les candidats de la majorité avaient inscrit dans leurs programmes, l'élaboration des lois d'assistance. Déjà, la Chambre a voté une loi d'assistance aux vieillards et aux infirmes et elle a nettement indiqué que cette loi de solidarité sociale ne ferait que précéder la création des caisses de retraites pour les vieux travailleurs.

On a souvent parlé de la nécessité d'apporter des modifications à notre organisme judiciaire. La Chambre s'est mise à l'œuvre et a commencé l'examen des diverses propositions relatives à l'extension de la compétence des justices de paix.

Déjà, le Sénat a voté la loi de deux ans. Or qui donc s'était opposé dans la précé-

dente législature à cette réforme, sinon le parti modéré. Aujourd'hui, il semble que les opposants sont de plus en plus rares et la majorité républicaine saura certainement faire triompher à la rentrée la réforme adoptée par le Sénat.

Est-ce là ce qu'on peut appeler faire faillite à ses engagements ? Nous sommes bien convaincus que le pays républicain ne sera pas dupe, qu'il reconnaîtra les efforts de la majorité républicaine, lui saura gré de ce qu'elle a déjà fait et l'encouragera à poursuivre résolument son œuvre de réformes démocratiques et sociales.

C. R.

MORT DU PAPE

Le pape Léon XIII est mort hier soir à 4 heures 4 minutes.

Les cardinaux s'occupent du prochain conclave pour la nomination d'un autre pape.

Joachim Pecci était né le 2 mars 1810, à Carpinetto.

Il fut élu pape en remplacement de Pie IX, le 28 février 1878.

Prise du Pouvoir par le Cardinal Oreglia
Le cardinal Oreglia, en sa qualité de camerlingue de la sainte Eglise romaine, a pris possession du palais du Vatican et de la direction des affaires du saint-siège.

Le cardinal Rampolla a cessé immédiatement les fonctions de secrétaire d'Etat, qui sont assurées légalement par Mgr della Chiera.

Trois cardinaux, chefs d'ordre, assureront pendant la vacance du saint-siège les affaires ecclésiastiques.

Constataction officielle de la Mort ; les Trois Coups de Marteau

A 4 h. 40, précédé et suivi des gardes suisses, et escorté par les gardes nobles, le cardinal Oreglia s'est rendu, avec le vice-camerlingue Passerini et le clergé de la chambre apostolique, vêtu de l'habit violet en signe de deuil, dans les appartements pontificaux pour constater la mort du pape.

Les dignitaires de la cour pontificale et les maîtres des cérémonies se tenaient à la porte des appartements pour recevoir le cardinal camerlingue. Celui-ci est allé jusqu'à la porte de la chambre où repose le corps de Léon XIII. La porte était fermée. Le cardinal camerlingue a frappé trois fois à la porte, au milieu d'un profond silence et d'une vive émotion des assistants, et a appelé à haute voix le pape.

La porte s'est alors ouverte, et il est entré dans la chambre, suivi de tous les personnages qui l'accompagnaient. Il s'est approché du lit où repose le corps, et a frappé légèrement avec un petit marteau d'argent le front de Léon XIII, en appelant à haute voix le défunt par son nom.

Tous les assistants étaient agenouillés et émus pendant cette cérémonie qui a été accomplie au milieu d'un pieux silence. Le visage du défunt semblait être de cire et les traits n'étaient pas altérés. Léon XIII paraissait dormir paisiblement sur son lit.

Après cette cérémonie, le cardinal Oreglia a annoncé aux personnes présentes que Léon XIII était mort, et il est sorti aussitôt après de la chambre, suivi du clergé de la chambre pontificale.

La Nouvelle à Paris

Dès que la nouvelle de la mort de Léon,

XIII est parvenue au quai d'Orsay, M. Delcassé s'est rendu en personne à la nonciature. Le président du conseil et les ministres s'y sont inscrits.

M. Delcassé a, en outre, télégraphié à M. Nisard de porter au secrétaire d'Etat l'expression des sentiments qui animent le gouvernement de la République en cette triste circonstance.

Le Conclave

Le Conclave est l'assemblée des cardinaux réunis pour élire le pape.

Le dixième jour après la mort du pape, ou le lendemain de ses funérailles, le Conclave se réunit à Rome, au Vatican, dans une des galeries de ce palais. On construit en cloisons de sapin autant de cellules qu'il y a de cardinaux présents parmi les soixante-dix composant le sacré-collège. Ces cellules, longues de quatre mètres sur trois, sont numérotées et tirées au sort.

Avant tout scrutin, les cardinaux peuvent recevoir des ambassadeurs et des prélats ; mais, le soir même, après que le cardinal doyen, président du Conclave, a fait sonner la cloche traditionnelle, aucun des membres du sacré-collège ne peut plus entrer ni sortir sous peine de ne pas participer à l'élection.

Les portes et fenêtres sont murées, sauf quelques petites ouvertures pratiquées pour donner du jour. La garde suisse veille à la sévère exécution des consignes. Les cardinaux reçoivent leur nourriture au moyen de tours semblables à ceux des monastères et des prisons : les gardiens se sont assurés auparavant qu'aucun billet n'a été caché dans les plats et, après chaque repas, les tours sont scellés.

Comme l'intérêt de l'Eglise exige que l'interrègne pontifical soit court, en vertu du règlement, on force la main ou plutôt l'estomac aux cardinaux. Si, après trois jours de conclave, il n'y a pas d'élection, le menu des cardinaux est réduit à un seul plat. Après cinq jours, ils sont mis au régime du pain, du vin et de l'eau. On comprend dès lors qu'il se hâtent. C'est ainsi que le Conclave qui choisit Léon XIII ne dura que trente-six heures.

Pendant le conclave, chaque cardinal est accompagné d'un prêtre et d'un valet laïque. De même que ceux-là, tout un personnel de maîtres de cérémonies, de sacristains, de confesseurs, de médecins, de pharmaciens, de barbiers, de cuisiniers, jusqu'à des ouvriers menuisiers et maçons, est pareillement frappé de cette réclusion conditionnelle.

Le camerlingue dirige l'Eglise pendant la vacance du pontificat, avec l'aide du cardinal-secrétaire d'Etat, en l'occurrence le cardinal Rampolla ; mais, pendant la réunion du Conclave, le cardinal doyen, qu'assistent trois autres cardinaux, expédie les affaires courantes.

Les scrutins se font dans le cérémonial suivant : Deux fois par jour, les membres du sacré-collège se réunissent à la chapelle sixtine. Dans ce sanctuaire, ils jurent de voter sans brigue ; puis ils déposent un bulletin plusieurs fois replié et contenant dans le premier pli le nom du candidat, dans un second le nom de l'électeur.

Il faut, pour être élu, réunir les deux tiers des voix des votants dans un scrutin. On décachette d'abord les premiers plis ; on ne lit les seconds qu'autant qu'il y a élection pour vérifier si le quorum est atteint.

Lorsque l'élection est difficile, les cardinaux peuvent accéder, après le vote, à la candidature d'un autre prélat que leur pre-

mier candidat et permettre ainsi la nomination du pape.

Les bulletins de vote sont brûlés avec un cérémonial spécial.

Le cardinal-diacre annonce ensuite à la foule, du haut d'une galerie de Saint-Pierre, le nom du nouveau pontife ; en même temps, il jette au vent des morceaux de papier portant inscrit le nom du chef de la catholicité.

INFORMATIONS

Election législative

Voici le résultat de l'élection législative pour la première circonscription de Sceaux-Vincennes-Montreuil :

Inscrits, 18.335 ; votants, 13.601 ; blancs, et nuls 313 ; suffrages exprimés, 13.288 ; majorité absolue, 6.645.

Ont obtenu : MM. Hémar, maire de Montreuil, ancien président du Conseil général de la Seine, nationaliste, 6.381 voix ; Deloncle, républicain ministériel, 4.546 ; Faberot, socialiste révolutionnaire, 1.597 ; Combet, 592 ; Giltaire, 122, etc. Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Pierre Richard, nationaliste, nommé consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Commission du budget

La commission du budget a entendu M. Chaumié sur les modifications opérées dans les crédits de l'instruction publique et des beaux arts. Après cette audition, les deux budgets ont été adoptés. Il en a été de même du budget annexe de l'imprimerie nationale, ainsi que de celui de l'intérieur, sur lequel on a apporté quelques réductions sans grande importance.

Un rapport de M. Combes

Le Journal officiel publie un décret instituant la commission extraparlementaire pour l'étude des questions relatives au service des mœurs. Ce décret est précédé d'un rapport adressé au président de la République par le président du Conseil.

Les Congrégations

Dimanche a été promulguée la loi relative à la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation des biens des congrégations. En voici le texte :

Article unique. — Le paragraphe 3 de l'article 18 de la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association, est complété de la manière suivante :

« Le tribunal qui a nommé le liquidateur est seul compétent pour connaître, en matière civile, de toute action formée par le liquidateur ou contre lui.

» Le liquidateur fera procéder à la vente des immeubles suivant les formes prescrites pour les ventes de biens de mineurs.

Le général André commandeur

Par décret du président de la République, M. le général André, ministre de la guerre, est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Le roi d'Italie à Paris

Le Mémorial diplomatique confirme la nouvelle donnée par les journaux italiens que la date du voyage du roi Victor-Emmanuel III à Paris a été définitivement arrêtée au commencement d'octobre prochain. Il croit savoir que le roi arrivera en France le

8 octobre prochain et que la durée de son séjour sera celle qui avait été primitivement fixée. Le roi, après avoir passé trois jours à Paris, retournera en Italie, et le voyage à Londres aurait lieu dans le courant de novembre.

Cassagnac et Cassagnac

D'une lettre adressée à l'Aurore par le colonel Granier de Cassagnac, commandant le 5^e dragons, à Compiègne, et frère de Paul de Cassagnac, ancien député du Gers et directeur de l'Autorité, nous extrayons le passage suivant, qu'il est intéressant de reproduire :

« Une divergence absolue d'idées m'a depuis longtemps séparé de mon frère aîné : je suis donc fort peu disposé à tolérer que des coups qui lui sont destinés viennent m'atteindre par ricochet. Républicain d'avant-garde depuis que j'ai l'âge d'homme, libre penseur depuis que je raisonne, je n'éprouve pas, sur mes vieux jours, le désir d'en découdre, surtout avec des gens qui pensent comme moi. »

L'Action déclare qu'elle est heureuse d'apprendre à la démocratie que le propre frère de M. Paul de Cassagnac, le colonel du 5^e dragons, se déclare républicain d'avant-garde et libre penseur.

Latiane de Léon XIII

Offerte au pape par souscription publique à l'occasion de son jubilé pontifical, cette tiare — qui ne coûta pas moins de 125.000 francs — est formée d'une calotte en argent finement ciselée, sur laquelle courent des branches d'olivier, entourant les médaillons de Saint-Pierre, de Pie IX et de Léon XIII lui-même.

Des inscriptions latines formées de topazes, d'émeraudes et d'améthystes serties sur platine, couronnent sa partie supérieure.

A la mort du pape, ce magnifique joyau est déposé dans le trésor de St-Pierre, où se trouvent déjà les couronnes papales de ses plus illustres prédécesseurs : Urbain VIII, Paul III, Léon X, Pie VII et enfin Pie IX.

Un cataclysme pour le 24

Voici qu'une fois de plus on nous annonce la fin du monde, ou quelque chose d'approchant :

Le météorologiste Stenzel, de Hambourg, vient de publier un long article très documenté, qui fait l'objet de nombreux commentaires. Le savant allemand prédit pour le 24 juillet prochain un formidable cataclysme volcanique qui doit se produire dans la calotte supérieure du globe terrestre. Le 24 juillet est désigné spécialement parce que c'est en ce jour fatal, dit M. Stenzel, que le soleil aura une forte inclinaison nord de 20°45'28", tandis que la lune, elle aussi le même jour, aura une inclinaison très accentuée de 15°39'16.8". Le 24 juillet sera, en outre, le jour de la nouvelle lune, et c'est à une heure trente-neuf de l'après-midi et à midi précis que la lune traversera le méridien.

Telles sont les observations parmi mille autres citées par M. Stenzel, qui permettent de croire à une grande agitation souterraine. M. Stenzel marque une zone dangereuse, dans laquelle est comprise Naples.

Tirages financiers

Obligations de la Ville de Paris 1871

Le numéro 509.697 gagne 100.000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. : 369.965 966 680.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. :

30.911 427.679 664.817 579.694
850.003 119.261 542.736 591.596
175.530 931.820.

75 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Notre nouveau feuilleton

An prochain n° nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LA BELLE ÉMOULEUSE

PAR G. VAUDAN

Les livres classiques

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante, relative aux achats de livres dans les établissements d'enseignement secondaire :

Au moment où les professeurs des lycées et

collèges vont s'occuper de dresser les listes des livres classiques dont ils comptent se servir pendant la prochaine année scolaire, je crois devoir vous rappeler les prescriptions qui vous ont été adressées à plusieurs reprises, par mes prédécesseurs, au sujet des abus auxquels ont donné lieu les achats de livres scolaires imposés aux élèves de certains établissements d'enseignement secondaire.

Les circulaires des 24 mars 1880, 23 janvier 1882, 22 août 1891, 10 juillet 1894 et 23 juin 1897 ont précisé les règles à suivre pour mettre fin à cet abus et je ne puis que vous engager à vous y reporter. Je dois ajouter que les plans d'études du 31 mai 1902, n'ont fait que confirmer ces prescriptions, notamment pour l'enseignement des langues vivantes. « Il est très important que pour obtenir l'unité d'enseignement et de connaissances, les professeurs d'un même enseignement emploient le même livre de lecture dans toutes les divisions d'une même classe. En ce qui concerne la grammaire, les prescriptions ne sont pas moins catégoriques. « Les professeurs d'un même établissement se mettront d'accord sur le choix de cette grammaire que l'élève gardera pendant tout le cours de ses études. »

Ces règles peuvent aussi bien s'appliquer à l'enseignement de la langue française et des langues anciennes et à l'achat des dictionnaires, lexiques, atlas, etc., qui grèvent si lourdement le budget des familles.

Je vous prie d'inviter les chefs d'établissements à procéder à une révision très attentive des listes qui leur auront été remises par les professeurs ; ils devront vous les faire parvenir en y joignant leurs observations. Vous opérerez à votre tour sur ces listes les réductions qui vous paraîtront nécessaires et elles ne seront communiquées aux élèves qu'après avoir reçu votre approbation. Il va sans dire que conformément aux prescriptions de la circulaire du 22 août 1891 « les achats en bloc doivent être absolument pros crits » ; on ne prescrira l'achat « que des livres indispensables dans chaque classe et seulement au fur et à mesure qu'ils seront reconnus nécessaires au cours de l'année scolaire ».

Chemin de Fer d'Orléans

Un train spécial à prix réduits, pour une excursion dans le Lot et l'Aveyron partira de Paris-Austerlitz le Lundi 3 Août à 2h. 20 du soir.

Il desservira les stations entre : Les Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac, Capdenac, Najac, Decazeville et Rodez.

Le retour à Paris-Austerlitz aura lieu le Jeudi 13 Août à 1 h. 51. soir

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR
(Timbre-quittance de 0,10 non compris)

De Paris-Austerlitz aux Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac et aux stations intermédiaires, 2^e Cl. 40 fr. ; 3^e Cl. 27 fr.

De Paris-Austerlitz à Capdenac, Villefranche-de-Rouergue, Najac, Decazeville, Rodez et aux stations intermédiaires, 2^e Cl. 43 fr. ; 3^e Cl. 30 fr.

La C^o ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le Dimanche 2 Août à 6 heures du soir.

Manufactures de l'Etat

AVIS

Un concours (programme n° 1) pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la Culture et de la Comptabilité dans les Manufactures, aura lieu vers la fin de l'année courante. Les jeunes gens qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 20 octobre 1903 dans les bureaux de l'une des Directions sises à Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, (Gros-Caillo), Périgueux, Riom, Tonneins, Toulouse et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

- 1° L'acte de naissance légalisé constatant que le postulant est français ou naturalisé et qu'il aura au 1^{er} Novembre de l'année du concours 20 ans au moins et 26 ans au plus ;
- 2° Un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Maire de sa commune ;
- 3° Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;
- 4° Le diplôme de bachelier soit ès-lettres, soit ès-sciences, soit de l'enseignement secondaire spécial, soit un certificat constatant que le candidat a été classé dans les 150 premiers sur la liste d'admissibilité à l'École navale ;
- 5° Un certificat d'un médecin assermenté constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ni aucune infirmité qui le rendrait impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme sont dé-

posés dans les bureaux des Chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées où seront passés les examens écrits. Quant aux épreuves orales, elles auront lieu dans les localités qui seront désignées ultérieurement. Un avis spécial adressé aux candidats admis à ces épreuves leur indiquera la ville où ils doivent se rendre ainsi que le lieu, le jour et l'heure fixés pour l'examen.

CAHORS

LA NEUTRALITÉ

Un groupe de pères de famille dans la Défense, a félicité chaleureusement M. l'abbé Viguié pour sa réponse au Journal du Lot sur la neutralité scolaire.

La même gentillesse m'est refusée, parce que je viens de faire la preuve, affirmant ces bons pères « d'une partialité révoltante et d'une étrange mentalité ». Merci quand même.

Cependant, si ces pères de famille sont sincères dans leurs félicitations et dans leur blâme, ils me paraissent légèrement ironiques à l'égard de M. l'abbé Viguié.

Eh oui, bons pères anonymes, vous ne paraissez pas vous rendre compte que l'étrange mentalité et la partialité révoltante sont autant, sinon plus, le fait de mon confrère que le mien.

Tous deux nous avons dénoncé un fonctionnaire, mais avec cette aggravation de la part de M. Viguié, qu'il étaye sa dénonciation sur un cercueil,..... tandis que moi, j'ai simplement troublé dans ses dévotions, un membre de l'enseignement laïque en lui rappelant que sa place n'est pas dans une manifestation cléricale, mais bien dans son école.

Ceci dit, je renvoie à bientôt la réponse demandée à 3 questions posées par les mêmes pères de famille au sujet de certains professeurs.

L. B.

BIEN EMBOUCHÉS !

La Défense du 19 juillet, consacre un entrefilet à la « Persécution religieuse (??) dans le Lot. »

Naturellement, elle proteste contre l'application de la loi sur les congrégations, mais surtout elle s'élève contre les représentants républicains du Lot qui ont voté cette loi, et surtout contre les électeurs qui ont élu ces représentants.

Voyez comme en termes élégants, la Défense parle des électeurs et des élus du Lot.

Les électeurs catholiques du Lot ne comprendront-ils pas, à la fin qu'ils ont commis un véritable crime en nommant des députés qui se servent de leur mandat pour détruire les écoles libres, expulser de pauvres religieux, et les jeter à la rue après leur avoir volé leur dernier morceau de pain.

Les premiers coupables ce ne sont pas les Loubet et les Combes ; ce ne sont pas les Cocola, les Pualiac et les Costes ; ce ne sont pas les Vival et les Rey : ce sont les électeurs qui ont voté POUR CES FRIPOUILLES LA.

N'est-ce pas que c'est bien dit ?

Collège de jeunes filles

La distribution des prix du Collège de jeunes filles aura lieu le jeudi 24 juillet, à neuf heures et demie du matin, sous la présidence de M. Héli-Devals, préfet du Lot.

Baccalauréat de philosophie

Sont admissibles aux épreuves du baccalauréat de philosophie :

MM. Bonnet, Bru, Cavalie, Filhol, Marrou, Véry (du lycée Gambetta).

Mlle Odette Meyer, fille du sympathique professeur d'allemand du Lycée.

Médailles d'honneur

L'Officiel du 18 juillet publie la liste des agents des ponts et chaussées qui ont obtenu des médailles d'honneur.

Nous relevons les noms des agents du Lot :

M. Calvet Pierre, éclusier, 38 ans de services.

M. Frayssé Jean, cantonnier, 33 ans de services.

M. Labanhie Jean, cantonnier, 36 ans de services.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Marcel Clary, fils du sympathique docteur Clary,

inspecteur des enfants assistés du département du Lot, a soutenu brillamment, mardi 16 juillet, devant la faculté de médecine de Paris, sa thèse inaugurale « sur la position de Rose » dans les opérations pratiquées pour le traitement des maladies de la gorge, du nez et du larynx, et a présenté des procédés originaux et une instrumentation nouvelle.

M. le professeur Debove, doyen de la faculté et président du jury, dans un langage des plus élevés, a fait l'éloge du récipiendaire, son élève pendant un an, à la clinique de l'hôpital Beaujon, et lui a adressé ses plus vives félicitations.

Nous sommes heureux d'adresser à notre compatriote et ami M. Marcel Clary, nos très vives félicitations. L. B.

L'affaire des jésuites

Le jugement du tribunal correctionnel de Cahors condamnant les abbés de Corneilhan et André, de la Compagnie de Jésus, à 100 fr. d'amende chacun et à la fermeture de leur établissement, pour infraction à la loi de 1901, vient d'être confirmé par la cour d'appel.

On se souvient des faits :

Le père de Corneilhan et le père André étaient, au moment de la promulgation de la loi du 1^{er} juillet 1901, le premier professeur de rhétorique au collège St-Joseph de Sarlat, le second professeur de quatrième au collège du Caousou, à Toulouse. Ils appartenaient à la Compagnie de Jésus. La congrégation des jésuites s'étant dispersée, les deux professeurs vinrent habiter Cahors et, pendant l'année 1902, ils ont préparé au baccalauréat un petit nombre de jeunes gens, trois, quatre ou cinq qu'ils réunissaient dans leur chambre tous les jours régulièrement.

Le parquet de Cahors traduisit devant le tribunal correctionnel les deux ex-jésuites, devenus l'abbé de Corneilhan et l'abbé André, sous la double prévention : 1° d'avoir ouvert à Cahors un véritable établissement d'instruction secondaire sans avoir satisfait aux conditions prescrites, notamment sans en avoir fait la déclaration au recteur d'académie ; 2° d'avoir donné l'enseignement alors qu'ils appartiennent à une congrégation religieuse non autorisée.

Le tribunal correctionnel de Cahors a déclaré établi le premier chef de la prévention et a condamné l'abbé de Corneilhan et l'abbé André chacun à 100 francs d'amende. Il les acquitta du second chef.

Le ministère public releva appel de ce jugement, et l'affaire est venue devant la cour d'agen.

La cour a confirmé la décision des premiers juges. Comme eux, elle a estimé que le fait de réunir un certain nombre de jeunes gens aux mêmes heures et dans une salle commune pour les préparer au baccalauréat constitue une véritable ouverture d'école, et elle a maintenu la condamnation à 100 fr. d'amende prononcée contre chacun des deux prévenus.

Mais elle n'a pas cru trouver dans ces faits la preuve que les abbés de Corneilhan et André continuaient ainsi la même œuvre ancienne, l'œuvre interrompue par la dispersion de la compagnie dont ils faisaient partie, malgré l'aveu fait par les prévenus à l'audience, qu'ils étaient liés à la compagnie par des vœux perpétuels.

Par ces motifs, la cour a acquitté les prévenus du second chef de l'accusation.

Les congrégations

M. Lagardère, commissaire de police, s'est transporté hier à Cambayrac, Douelle, St-Vincent pour notifier la lettre du Président du Conseil aux congréganistes du couvent de Vaylats, qui doivent avoir fermé leurs établissements avant le 3 août.

Au cours de cette tournée, aucun incident ne s'est produit de la part des cléricaux.

Groupe d'étude sociale « Travail »

Les membres du groupe Travail sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain mercredi, à 8 h. 1/2 du soir (salle des mariages).

Le secrétaire,
Léon MARMESSE.

Comice agricole du canton nord de Cahors

Le 16 août prochain aura lieu, à Espéranche, le concours organisé par le Comice du canton nord de Cahors.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — Comice agricole. — Concours de 1903. — Le lundi 10 août prochain aura lieu à Puy-l'Èvêque le concours organisé par le comice agricole de ce canton. 580 francs de prix et plusieurs médailles seront distribués.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 18 juillet :

Après une condamnation à 50 fr. d'amende pour chasse en temps prohibé, le tribunal confirme le mandat de dépôt contre le nommé François Bughon, 51 ans, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, né à Saint-Avit (Puy-de-Dôme), ayant déjà subi 32 condamnations, surpris en flagrant délit de vagabondage et mendicité.

Avis aux vigneron. — Le bureau de la Société agricole du Lot fait connaître aux vigneron du département qu'une violente attaque d'oidium sévit en ce moment et qu'il y a lieu de lui opposer de suite un vigoureux traitement au soufre. Ceux qui ne possèdent pas de soufreuses ou autres instruments de soufrage, peuvent se servir d'une pomme d'arrosoir qui, remplie de soufre, doit être secouée au-dessus des souches de façon à atteindre les raisins.

Concours. — L'harmonie les Artisans Réunis, dirigée par M. Escudier, part au concours musical de Millau, le 2 août prochain. Nous apprenons aussi que l'orphéon l'Union Fraternelle, dirigée par M. Dubernard, prendra part au concours de Limoges, le 15 août.

Bonne chance à nos compatriotes, et espérons qu'ils reviendront couverts de lauriers, comme ils l'ont déjà fait dans tous les concours auxquels ils ont pris part.

CAJARC. — Conseil municipal. — Par arrêté de M. le Préfet en date du 13 juillet, les électeurs de Cajarc auront à élire, le 9 août prochain, quatre conseillers municipaux, en remplacement de trois démissionnaires et un décédé.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Huissier. — M. Calmel est nommé huissier à Gourdon, en remplacement de M. Veysset.

SALVIAC. — Notariat. — M. Mouraud est nommé notaire à la résidence de Salviac, en remplacement de M. Privat.

PAYRAC. — Compatriote. — Notre compatriote M. Jean Soulacroup, professeur de solfège aux écoles municipales de Clermont-Ferrand, est nommé officier de l'instruction publique.

MARTEL. — Toujours les bicyclettes. — Ces jours derniers, le jeune Charles Vitrac, fils de M. Vitrac, maréchal-ferrant à Souillac, était venu voir son frère.

Dans l'après-midi, les deux jeunes gens décidèrent d'aller se baigner à Gluges. Ils prirent des bicyclettes, et au lieu dit Malepique un chien qui traversait la route au moment où les cyclistes arrivaient, fit dévier la bicyclette du jeune Charles Vitrac qui en tombant reçut quelques contusions sans gravité.

LABASTIDE-MURAT. — Fête locale. — En raison des courses de Gramat, qui auront lieu le 9 août, la Fête de Labastide-Murat est avancée et aura lieu les 2 et 3 août. Il ne sera rien négligé pour lui donner le plus d'éclat possible.

SOULLAC. — Tabacs. — La première partie des inventaires (comptage des plantes) aura lieu aux jours et dans les quartiers ci-après désignés :

Lundi 20 juillet : Le Port; mardi 21 : Baillot, Naussou, Entre-deux-Eaux; mercredi 22 : Entre-deux-Eaux; jeudi 23 : Embaysses et Pondaillan; vendredi 24 : Piloou, Pondaillan, Les Cuisines; samedi 25 : Les Cuisines, Puydalon; lundi 27 : Puydalon; mardi 28 : Fouzades, Présignac; mercredi 29 : Présignac, Marjaudes, Bouysonnet; jeudi 30 : Saint-Etienne, Lascoux, Combes-de-Présignac; vendredi 31 : Aubugues; samedi 1^{er} août : Biarouge, Le Mut, Combede-Martel; lundi 3 : Laforge, Causse.

BULLETIN FINANCIER

La nouvelle de la constitution d'un ministère Villaverde en Espagne a provoqué de nombreuses affaires sur la Rente Extérieure qui a monté de près de deux points dans cette séance.

Quant aux autres valeurs elles ont été inactives. Le 3 0/0 finit à 97,37 au lieu de 97,52, clôture précédente.

Parmi les sociétés de crédit, le Crédit Foncier cote 676; le Crédit Lyonnais 1115. Nos chemins ont de nouveau faibli : le Lyon à 1415; le Nord à 1831 et l'Orléans à 1490. Le Suez cote 3857.

L'Extérieure qui était à 89,25 s'élève à 91 fr.; l'Italien est à 102,15; le Portugais à 31; le Russe 3 0/0, 1891 à 86,60; le Turc D cote 32,40 et la Banque Ottomane, 591.

Rappelons que l'émission des Obligations 4 0/0 des Chemins de fer Russes aura lieu le 22 courant.

Le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations est garanti d'une manière absolue par le Gouvernement Impérial de Russie à dater du jour de leur émission.

Elles sont affranchies à jamais de tout impôt russe.

Elles rapportent fr. 20 d'intérêt et sont émises au pair, soit à fr. 500; elles assurent donc au souscripteur un revenu de 4 0/0 net.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCE

(INCENDIE-VIE)
A CÉDER
ENCAISSANT DE 5 A 6.000 FRANCS
S'adresser au bureau du journal.

COMMERCE DE BOIS
FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS
FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne, depuis 2 fr. 50 le mètre carré.
d° hêtre, d° 2 fr. 50 d°
Parquets pin 28/30, d° 1 fr. 45 d°
d° d° 25, d° 1 fr. 35 d°
Parquets peuplier 28/30 d° 1 fr. 95 d°
d° d° 25, d° 1 fr. 60 d°
Parquets mélèze 28/30, d° 2 fr. d°
d° d° 25, d° 1 fr. 75 d°

Portes à 5 panneaux 2^m sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2^m20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvés pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

MARCHÉS

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1688	1629	1.18 à 1.60
Vaches.	853	824	1.06 à 1.52
Taureaux.	146	144	1.09 à 1.28
Veaux.	1719	1667	1.40 à 2.00
Moutons.	12721	11270	1.40 à 2.18
Porcs.	5263	5263	1.34 à 1.82

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	121	119	0.70 à 0.78
Vaches.	43	42	0.60 à 0.70
Moutons.	886	878	0.85 à 1.00
Porcs.	1075	1017	0.54 à 0.60

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Loz) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples;

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600

vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villages, des régions desservies par son réseau.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h

69, BOULEVARD GAMBETTA

PRÉCEPTORAT

UN JEUNE ALLEMAND

ET

UN JEUNE ANGLAIS

actuellement professeurs adjoints dans un lycée, demandent un préceptorat pendant les vacances.

Références de premier ordre.

S'adresser au bureau du journal.

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même

9, rue du Lycée.

VIEND DE PARAÎTRE :

LES ANNALES

ANTI-ALCOOLQUES,

journal mensuel, le premier journal anti-alcoolique qui soit indépendant de toute société de tempérance.

Publié sous la direction de M. le D^r LEGRAIN, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les D^{rs} Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Daremberg, M. F. Passy, etc., etc. Administration, 12, rue de Condé, Paris, abonnement, 3 fr.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
19 Dim.	+ 23	+ 16	766	Pluie
20 Lundi	+ 21	+ 15	770	Pluie
21 Mardi	+ 20	+ 16	774	Couv

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Beau.
D^r HERBEAU.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 44

MISÉ FÉREOL

XVII

— D'où viens-tu ? demanda-t-elle.
— J'arrive de la Tour.
— Tu n'es allé que là ?
— Oh ! rassure-toi, répondit-il, je ne l'ai pas vu.

Elle le regarda dans les yeux.
— Tu as peur ? reprit-il avec un sourire narqué. Hélas ! puis-je même me battre ? puisqu'il ne se défendrait pas.

Accablée elle détourna son visage.
Il fit un effort.
— Allons écris-lui de partir.

Elle se précipita sur ses mains qu'elle baisa avec transport.

— D'ailleurs, reprit-il, moi-même je suis obligé de te quitter. M. Rémond a reçu un avis pressant de sa maison de Naples. On attend le chargement de la Claire d'ici huit jours. Il faut que je sois à Marseille ce soir.

A cette nouvelle Albine tressaillit et devint toute pâle. Ce départ si brusquement arrêté... Mais devant l'air décidé d'Honorat, elle n'osa hasarder un mot.

— J'irai dire adieu à ton père tout à l'heure

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

reprit-il ; pendant ce temps, tu apprêteras mon bagage.

Après le repas, ils restèrent un moment dans le petit salon. Albine avait peine à retenir ses larmes. Honorat vint s'asseoir auprès d'elle.

— J'ai fait de mon mieux, ma pauvre femme, lui dit-il. Crois moi, cela s'arrangera. Tu es une bonne et digne créature, tu mérites d'être heureuse et tu me pardonneras un jour peut-être de ne pas t'avoir comprise. Mais j'ai besoin, vois-tu de me calmer un peu, de retrouver mon aplomb. J'ai tant souffert ici, si tu savais. Pour le moment, il vaut mieux que je m'éloigne, il vaut mieux que je sois seul.

Deux heures plus tard, Honorat quittait la Bastide. Il avait obtenu du capitaine Féréol qu'il vint s'installer chez sa fille.

XVIII

Un mois s'était écoulé, Pierre était parti. Les grands sacrifices portent avec eux leur récompense.

Ferme dans son immolation, reprise à ses occupations passées, Albine vivait presque calme, défendant son cœur de tout souvenir, maîtrisant son âme et trouvant presque un âpre bonheur dans cette victoire cruelle. Le capitaine Féréol, qu'elle soupçonnait d'avoir été mis dans la confidence par Honorat, la soutenait sans qu'il y parût. Il y avait des instants où elle se sentait devinée. Un soir elle osa pleurer devant lui.

— Va, mon enfant, dit-il, tout passe, tout se rachète...

Les nouvelles d'Honorat, se suivaient et apportaient quelques diversions dans l'existence mélancolique du père et de la fille. Tout à la fièvre du métier, le marin paraissait s'être consolé peu à peu. Il remerciait Albine de ses bonnes lettres. Par elle il se laissait gagner à l'espoir. Un jour même il lui fit entendre qu'il croyait à ses assurances d'oubli, et parla d'un retour très prochain. L'horizon s'éclaircissait enfin.

Une après-midi, le capitaine et Albine étaient installés sous la tonnelle, quand la porte du jardin s'ouvrit. Exupère apparut.

— Honorat nous arrive dit-elle, en faisant au matelot un signe des yeux.

Mais quand Exupère les eut rejoint, elle resta saisie devant l'air étrange, bouleversé du marin. Pendant une seconde elle hésita à l'interroger. Enfin d'une voix anxieuse.

— Et Honorat ? demanda-t-elle.

Pour toute réponse Exupère baissa la tête. Albine poussa un cri et tomba.

Quand elle revint à elle on lui apprit que, dans une tempête, Honorat en faisant son quart, avait été enlevé par un coup de mer.

Claire et André sont mariés. Albine a lutté longtemps contre son cœur. Longtemps elle a résisté aux prières de ses amis. Elle a cédé enfin. Tandis qu'elle achève pieusement son deuil à la Bastide, Pierre attend à Paris ce moment tant désiré, où il la nommera sa femme, où il réalisera ce rêve si beau : l'amour dans le mariage.

FIN

Jacques VINCENT.

LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT

LA

QUERCYNOISE

Jaune et Verte

L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS

DE LA

GRANDE LIQUEUR DU COUVENT

En présence de la situation faite à son Aînée, la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive; elle est sans rivale contre les faiblesses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concentrée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle. Docteur Cartier.

A. BACH, seul fabricant à CAHORS

MADEMOISELLE MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE

LE BEAU SPAHIS

I

La Cicatrice à la Tempe

Et vous dites qu'elle est morte chez lui et qu'il s'est chargé de la faire enterrer ? Combien de temps après cela a-t-il quitté Castleford pour se rendre à Londres.

— Je ne me rappelle pas exactement. Il est allé à Londres quelques mois après, je suppose. Il y avait des gens qui disaient qu'il aimait Catherine et qu'il semblait malheureux ici depuis qu'elle était morte. On l'a pris chez lui pour l'enterrer, et il a fait élever à sa mémoire la tombe que vous avez pu voir. Ensuite, il a emmené sa mère avec lui, et il est allé s'établir à Londres.

— Vivait-il seul avec sa mère ?

— Oui.

— Ils avaient une servante, je suppose ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traite avec l'Agence Havas.

Sir Richard le regarda d'un air surpris.

— Oui, ce n'était pas la mère qui venait m'ouvrir la porte quand j'allais chez eux. Où voulez-vous en venir, O'Donnell ?

— Je vais vous le dire. Si la servante qu'ils avaient à l'époque de la mort de Catherine Dangerfield existe encore, je voudrais bien la voir. J'ai une question à vous faire, sir Richard, mais sur un autre sujet. Connaissez-vous un endroit situé à trois mille d'ici où se trouve une maison sinistre et isolée qu'on appelle le Trou-Perdu ?

— Certainement, je connais le Trou-Perdu. En prononçant ces mots, la voix de sir Richard s'était transformée en un faible murmure, et il jetait autour de lui des regards presque effrayés.

— Tout le monde de Castleford le connaît. Vous dites que cette maison est sinistre et isolée, je le crois bien. Le Trou-Perdu est hanté par des revenants.

— Vraiment ! dit le capitaine, qui avait ses mains dans ses poches et dont le visage n'avait pas trahi la moindre émotion. Cela en a l'air, je le reconnais. Et quelle espèce de revenant y voit-on ?... Qui l'a vu... à supposer qu'on l'ait vu ?... Autant que je sache, les revenants sont, en général, du sexe féminin.

— Au nom du ciel ! ne vous exprimez pas de la sorte, O'Donnell, dit sir Richard, en lui pressant le bras d'une vive émotion. Vous ne savez pas qui peut vous entendre. Le Trou-Perdu est hanté par des revenants. On y entend les bruits les plus surnaturels, et ce n'est pas seulement moi, mais les gens les

moins superstitieux. Un meurtre a été commis dans ce lieu autrefois et l'on dit...

— Ah ! un on-dit n'est pas une preuve, je voudrais savoir ce qu'on y voit en réalité.

— Rien, sans doute, répondit Sir Richard ; mais, je le répète, on y entend des cris horribles, surnaturels, qui viennent souvent de cette maison, et plusieurs personnes en ont été témoins auriculaires.

— Et nulle d'entre elles, je le suppose, n'a cherché à savoir ce que c'était ?

— Cela n'était l'affaire de personne. On était trop heureux, d'ailleurs, de faire alors un grand détour, afin d'éviter, à l'avenir, d'approcher trop près de l'endroit redouté.

— Qui est-ce qui habite le Trou-Perdu ?

— Une vieille femme appelée Hannah Gorvan. Dans sa jeunesse, elle a été la nourrice de Catherine Dangerfield, et sir John lui a fait une pension et lui a donné le Trou-Perdu.

— Ah !... dit O'Donnell. Elle était la nourrice de Catherine Dangerfield !... Par Saint-Georges cela s'explique... Il s'arrêta.

Sir Richard le regarda, et ses soupçons et ses frayeurs chroniques se réveillèrent.

— Cela s'explique... quoi ?..

O'Donnell s'arrêta et posa d'un air confidentiel sa main sur l'épaule du baronnet, en fixant d'un air calme sa petite figure ridée.

— Sir Richard, dit-il, je commence à voir clair dans tout cela... les mystères se débrouillent lentement, mais sûrement, ce me semble. Je ne puis vous dire mes conjectures... mes

soupçons. C'est à peine si je puis me les formuler à moi-même. Tout est confus... tout est plus que je ne saurais le dire ; mais je commence à comprendre, à voir où tout cela converge. Prenez patience... donnez-moi le temps.

Aussi sûr que nous voilà tous les deux, cet étrange mystère s'éclaircira, et le revenant de Scarwood comme celui du Trou-Perdu fuiront devant vos exorcismes ! Pour l'instant, je vais réfléchir seul à tout cela.

Il se retourna et s'éloigna pas lents, en laissant le petit baronnet pétrifié sous les tilleuls de l'avenue, dans l'attitude d'un homme étourdi et en proie à la stupéfaction la plus profonde.

La première pièce dans laquelle entra le jeune Irlandais était la bibliothèque ; les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes sur la pelouse, la salle était fraîche, sombre, déserte et convenait parfaitement aux méditations qu'il voulait poursuivre.

Il s'y arrêta, fit retomber les rideaux vert de mer, et se jeta dans un fauteuil enfonçant ses mains jusqu'au fond de ses poches, tandis que le plissement de son front attestait l'intensité de sa méditation.

La pièce semblait très obscure pour un homme arrivant tout ébloui par l'éclat du soleil couchant ; mais, au bout de cinq minutes, O'Donnell quitta le tapis des yeux et s'aperçut que la chambre était moins sombre qu'il ne l'avait pensé d'abord.

A suivre

REPRÉSENTANTS honnêtes et actifs sont demandés dans toutes les communes pour placement Huiles et Savons. Appointements 120 fr. par mois et remise OU commissions très élevées.

Ecr. à Théophile Berthon, à Salon (B.-du-R.).

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine
journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 18 Juillet 1903.

Vicomtesse Nacla : Courrier du dimanche. — Edouard Grachot : L'Espionne. — Jules Mary : La faute du docteur Madelot (suite). — La Baronne Staffe : La rivale (suite). — Adolphe Brisson : Floriss Bonheur (suite). — Charles Méroutel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Viennent de paraître dans la Petite Collection illustrée à 0,60 de E. Bernard, le n° 21 : *Le Mousquetaire Noir* de V. Vadal, et le n° 22 : *La Pourpre Sanglante* de A. Guignery.

Le roman de Victor Nadal, *Le Mousquetaire Noir* a pour cadre l'époque charmante que fut, pour la femme, le règne de Louis XV, ce dix-huitième siècle où l'amour fleurissait partout, même sur la pierre aride des couvents, où pénétraient les galants mousquetaires tentant l'assaut du cœur des riches abesses et des jolies nonnes et devant les heureux rivaux du Seigneur.

Le Mousquetaire Noir nous conte les amours d'une de ces abesses plus courtisanes que les belles pécheresses de l'époque.

Délicieusement illustré par O'Hamel, ce roman est, en tout point, digne du délicat poète qui l'a écrit.

La Pourpre Sanglante, d'Adrien Guignery est la suite de son précédent roman : *la Belle Conspiratrice*. Nous y retrouvons les dissidents du ménage royal causés par la jalousie de Louis XIII et la coquetterie d'Anne d'Autriche ; nous y voyons la fin de la haine de Richelieu dont les heures d'agonie sont troublées par les spectres de ses victimes et enfin nous entendons l'aveu qui prélude aux amours d'Anne d'Autriche et de Mazarin.

Illustré par Carl Hap, ce volume continue la brillante série des précédents.

En vente chez les principaux libraires, aux bibliothèques des gares et chez E. Bernard, éditeur, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets

de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1^{re} classe : 118 fr. — 2^e classe : 83 fr.

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Brive, Limoges, Vierzon, ou Toulouse, Capdenac, Brive, Paris.

1^{re} classe : 130 fr. — 2^e classe : 93 fr.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saucières ou Comberonde ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1^{re} classe : 136 fr. — 2^e classe : 96 fr.

Figeac, Neussargues, Garabit, Mende ou Capdenac, Rodez, ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris, Evaux-les-Bains), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains), La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Rocamadour, (Miers), Vic-sur-Cère.

La Compagnie d'Orléans délivre, du 15 Mai au 15 septembre de chaque année, aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, au départ de toute station du réseau distante d'au moins 125 kilomètres des stations thermales ci-dessus indiquées.

Le prix de ces billets est ainsi fixé.

Pour les trois premières personnes, prix des billets d'aller et retour ordinaires ; Pour chaque personne en plus, à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simple applicables aux trajets aller et retour.

En vue d'augmenter les facilités offertes par ces billets, la Compagnie autorise exceptionnellement le chef de famille à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

En outre il est délivré au chef de famille une carte d'identité sur la présentation de laquelle il sera admis à voyager isolément à moitié prix pendant la durée de la villégiature de la famille entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet de famille.

Il est rappelé à cette occasion que les billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public, que l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour, enfin que la durée de validité, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de deux mois

et peut être prolongée d'une période d'un mois moyennant supplément de 20 0/0 du prix du billet.

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Néris-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1903, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSAY			PARIS-MONT-SA-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Le Bourboule	50 85	34 30	22 35	50 60	34 15	22 25	50 40	34 30	22 40
Le Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 20	34 55	22 50	50 95	34 40	22 40
Royat	56 45	38 10	24 85	56 35	38 05	24 80	56 30	37 80	24 65
Chamblet-Néris	57 95	35 65	24 70	57 85	35 35	24 65	57 65	35 40	24 55
Evaux-les-Bains	40 10	27 05	17 65	39 85	26 90	17 55	39 65	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Néris dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1^{re} classe pour les voyageurs de ou pour Néris-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Néris sans transborder en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Néris pour Néris, et vice versa.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets d'Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Relations rapides par train de luxe entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la C^{ie} d'Orléans, d'accord avec la C^{ie} du Midi et la C^{ie} des Wagons-Lits, mettra en marche, à partir du 2 Juillet jusqu'au 9 septembre inclus, un train de luxe exclusivement de wagons-lits.

Ce train aura lieu au départ de Paris les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine du 2 Juillet inclus au jeudi précédant l'ouverture de la chasse dans les départements du Loiret et

de Loir-et-Cher, et les mardi, jeudi et dimanche 8 Septembre inclus ; au départ de Luchon, il aura lieu les lundi, mercredi et vendredi du 3 Juillet au 9 Septembre inclus.

Par suite les nouvelles relations avec la station thermale de Luchon s'établiront comme suit aux jours indiqués comme suit :

Paris-Quai d'Orsay, départ 7 h. soir.
Paris-Austerlitz, départ 7 h. 11 soir.
Luchon, arrivée 8 h. 59 matin.
Luchon, départ 8 h. 45 soir.
Paris-Austerlitz, arrivée 11 h. 1 matin.
Paris-Quai d'Orsay, arrivée 11 h. 10 matin.

Billets d'abonnement de famille pour les plages de la Bretagne

En vue de faciliter le déplacement des familles sur les plages de la Bretagne, la Compagnie d'Orléans délivre, du 11 juillet au 31 octobre inclus, des billets d'abonnement de famille de 1^{re} et de 2^e classe pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, comportant la faculté de circuler à volonté sur les lignes et sections de lignes qui relient ces plages entre elles, du Croisic et de Guérande à Châteaulin.

Ces billets comportent les réductions ci-après, sur les prix pleins des billets individuels d'abonnement existant pour les mêmes plages.

1^{re} carte, prix plein du billet individuel.
2^e carte, Réduction de 10 0/0 sur le prix du billet
3^e carte, id. 20 0/0 id.
4^e carte, id. 30 0/0 id.
5^e carte, id. 40 0/0 id.
6^e carte et au delà id. 50 0/0 id.

Ces billets sont valables 33 jours avec facilité de prolongation moyennant supplément.

Relations rapides entre Paris et les stations thermales du centre

En sus des deux trains express qui desservent pendant toute l'année les stations thermales de Néris, du Mont-Dore et de La Bourboule, la Compagnie d'Orléans vient de mettre en marche, pour toute la durée de l'été, deux nouveaux trains express spécialement destinés aux relations entre Paris et ces stations thermales.

Voici l'horaire de ces quatre trains :

ALLER
Paris Quai d'Orsay, départ 8,37 matin—8,9 soir
Chamblet-Néris, arrivée 2,52 soir—3,39 matin
La Bourboule, arrivée 6,17 soir—6,55 matin
Le Mont-Dore, arrivée 6,35 soir—7,18 matin

RETOUR
Le Mont-Dore, départ 11,40 matin—8,5 soir
La Bourboule, départ midi,6—8,22 soir
Chamblet-Néris, départ 3,36 soir—10,31 soir
Paris Quai d'Orsay, arrivée 10,3 soir—6,27 matin
Un wagon restaurant est attelé aux deux express de jour.

BILETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS POUR

La Bourboule, Le Mont-Dore, Chamblet-Néris, Royat et Vic-sur-Cère

Pendant la Saison thermale, du 1^{er} Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau pour les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Chamblet-Néris, de Royat et de Vic-sur-Cère, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Le propriétaire gérant : A. COUÉSIANT.